



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

La Ville de Presles en Brie Recrute

Un(e) Agent polyvalent (H/F) à temps-non complet (50%) Hygiène des locaux et restauration scolaire

Sous la responsabilité de la référente du service hygiène des locaux et restauration, vous effectuez principalement l'entretien des locaux communaux et la restauration scolaire, vos missions principales sont :

1) Hygiène des locaux :

- Réaliser l'entretien ménager des surfaces et locaux du patrimoine municipal
- Garantir la propreté sanitaire,
- Appliquer les procédures de nettoyage et respect des conditions d'utilisation des produits,
- Respecter la discrétion requise lors de d'intervention dans des locaux occupés,

2) Restauration scolaire :

- Préparer les entrées, fromages, desserts et mettre en coupelles individuelles, en respectant l'effectif annoncé,
- Participer à diverses manipulations en office, à table suivant les menus (coupe, assaisonnement, assemblage)
- Remettre en température le plat principal livré en liaison froide,
- Mettre la table, si service à table ou présenter les produits si self,
- Servir et accompagner les enfants durant le temps du repas,
- Entretien la vaisselle et les locaux suivant les règles d'hygiène en vigueur,
- Respecter les règles d'hygiène (matériel, plans de surface, contrôle des températures, plats témoins ...)
- Effectuer toutes les tâches liées au poste de travail et inhérentes aux missions du service,

Profil recherché :

- Sens du travail en équipe,
- Rigueur dans les consignes,
- Qualités relationnelles,
- Savoir lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation,
- Réactivité et autonomie,
- Connaissance des gestes et postures de manutention et de l'utilisation de différents produits d'entretien et utilisation du matériel de nettoyage (collectif),
- Avoir une bonne condition physique, aptitudes à l'effort et à la station debout,
- Une connaissance de la démarche HACCP serait appréciable

Conditions de recrutement et avantages proposés :

- Poste à temps non-complet (annualisé), planning fixe avec horaires variables en fonction des besoins du service.
- Congés durant les vacances scolaires.

Rémunération statutaire
Poste à pourvoir au 26 août 2024

Pour postuler :

- Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire
 - ✓ Par courrier : Mairie de Presles en Brie, 6 rue Abel Leblanc 77220 Presles en Brie
 - ✓ Par Mail : mairie@preslesenbrie.eu